

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Exploitation des concepts liés à l'éducation psychomotrice (Partie II)</b>
<b>Section(s)</b>	- (3 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Nathalie HERGIBOT	42	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
<b>Psychomotricité - Partie 2</b>	42h	<b>Nathalie HERGIBOT</b>

Prérequis	Corequis

<b>Répartition des heures</b>	
<b>Psychomotricité - Partie 2 :</b>	24h de théorie, 6h d'exercices/laboratoires, 12h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Psychomotricité - Partie 2 :</b> Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Cours d'anatomie, PPHI, Education psychomotrice - Partie 1

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>	
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres</li> <li>◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société</li> <li>◦ Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels</li> <li>◦ Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels</li> </ul> </li> <li>• Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables</li> <li>◦ Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action</li> <li>◦ Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes</li> </ul> </li> <li>• Etre un acteur institutionnel et social engagé <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge</li> <li>◦ Travailler et réfléchir en équipe et en réseau</li> <li>◦ S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active</li> </ul> </li> <li>• S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique,</li> </ul> </li> </ul>	

- politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques
- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
  - Etre ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
  - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
  - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
  - Evaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
  - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
  - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

### **Acquis d'apprentissage spécifiques**

- Conceptualisation et mise en pratique des différentes méthodologies liées à l'éducation psychomotricité et aux apprentissages.

### **Contenu de l'AA Psychomotricité - Partie 2**

Développement et exploitations de différents outils autour de la psychomotricité. Mise en pratique corporelle des acquis théoriques exploités en 2ème année (Dominantes éducatives).

Développement de la méthode PGR / méthode Aucouturier.

Développement de théories et applications pratiques autour de thèmes tels que l'éveil sensoriel, la sensori-motricité en application des concepts méthodologiques et théoriques de l'éducation psychomotrice.

### **Méthodes d'enseignement**

**Psychomotricité - Partie 2 :** cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive,

### **Supports**

**Psychomotricité - Partie 2 :** syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, Articles, Documentaires audio-visuels.

### **Ressources bibliographiques de l'AA Psychomotricité - Partie 2**

- "Comprendre, apprendre, mémoriser - Les neurosciences au service de la pédagogie" , J.Stordeur - Ed De Boeck Education 2014
- « Manuel d'enseignement de psychomotricité » - Méthodes et techniques F.Giromini, JM Albaret, Ph Scialom Ed. de Boeck Solal - 2015
- « Huit façons d'enseigner, d'apprendre et d'évaluer » H.McGrath, T Noble Ed.Chenelière – Education 2008
- Houdé O., « La psychologie de l'enfant », Collection Que sais-je ? – PUF Ed.Paris 2011
- Lacombe J., « Développement de l'enfant de la naissance à 7 ans », Ed. de Boeck 2012
- P.Pravez et J.Savatofski, " Le toucher apprivoisé", Ed. Lamarre 2017
- Epstein J., "Le jeu enjeu", Ed. Dunod, 2011.

### **Évaluations et pondérations**

#### **Évaluation**

Note d'UE = note de l'AA

<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Psychomotricité - Partie 2 : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Psychomotricité - Partie 2 :</b>	
40% de la note finale en session de juin : évaluation écrite	
40% travail de groupe : présenté en classe (report de la note en 2ème session) -Présence obligatoire.	
20% séances pratiques - présence obligatoire	
cfr contrat didactique	

Année académique : **2021 - 2022**